

LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION (DUI) 2026-2027

LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION (DUI) EST UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE QUI SE RÉALISE VIA VOTRE COMPTE FAMILLE EN LIGNE SUR LE PORTAIL FAMILLE.

C'est le moyen de communiquer à la ville d'Antibes Juan-les-Pins toutes les informations importantes afin d'accueillir vos enfants de 3 à 12 ans :

- Coordonnées téléphoniques des parents
- Personnes habilitées à venir chercher l'enfant
- Projet d'Accueil Individualisé (en cas de précautions médicales)
- Autorisations de droit à l'image, etc

ATTENTION : Le DUI est une étape OBLIGATOIRE, sans ce préalable vous ne pourrez accéder à aucune activité proposée par la ville lors de l'année scolaire 2026/2027.

Exemple : pas d'inscription administrative au DUI = pas d'inscription aux activités (mercredis centres de loisirs, accueil du matin et du soir, cantine...) à partir de la rentrée de septembre 2026, ni aux activités de loisirs des vacances scolaires 2026/2027.

VOUS DEVEZ SUIVRE DEUX ETAPES :

ETAPE 1, l'inscription administrative du DUI du lundi 23 mars au lundi 13 avril

La démarche d'inscription se fait essentiellement en ligne, ou sous format papier (dans les bureaux du Guichet Unique) si une difficulté ou une nécessité particulière est exprimée.-

AFIN DE METTRE À JOUR CES INFORMATIONS VOUS DEVEZ VOUS CONNECTER À VOTRE COMPTE FAMILLE ICI

ATTENTION pour que votre Dossier Famille soit considéré comme complet, afin d'accéder à toutes les activités, et être tarifé en fonction de votre QF vous devez transmettre les documents suivants :

- Document(s) tarifaire (s) : Attestation du Quotient Familial de la CAF de moins d'un mois, ou en l'absence de celui-ci d'un avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024. Si votre avis d'imposition est à zéro, vous devez transmettre votre attestation de versement de prestations familiales. Sans document tarifaire votre facture sera au tarif maximal.
- Justificatifs professionnels : bulletin de salaire des deux parents si votre dossier famille a deux responsables légaux ou du seul parent si le dossier famille a un seul responsable légal. Kbis, RNE, attestation URSSAF de moins de 6 mois pour chacun des responsables légaux, pour les auto-entrepreneurs
- Assurance scolaire : elle doit comprendre la responsabilité civile et la garantie individuelle accident corporel pour l'année scolaire 2026/2027. Si vous n'avez pas ce document lors de la constitution du DUI vous pourrez joindre ce document lors de la rentrée scolaire 2026.

VOIR LE DÉTAIL DES PIÈCES À FOURNIR EN CLIQUANT

Le DUI ne sera validé et accepté par le Guichet Unique, qu'il soit dématérialisé ou papier, qu'aux conditions ci-dessous :

- Un dépôt de dossier complet et renseigné
- Comprenant l'intégralité des pièces à fournir
- Rempli et signé par le ou les responsables légaux
- Déposé dans les délais impartis

Le rôle du service Guichet Unique est de réceptionner et vérifier les DUI. Si ces dossiers sont complets et que les justificatifs nécessaires sont fournis, l'inscription administrative est validée et un mail de validation vous est envoyé.

ETAPE 2 - Inscription Unique Annuelle du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2026

Vous pourrez accéder à la campagne d'Inscription Unique Annuelle en ligne SEULEMENT si vous avez complété le DUI lors de l'étape 1.

Les activités proposées lors de cette campagne d'inscription sont :

- Accueils du matin et du soir
- Périport (uniquement pour les enfants du CE2 au CM2)
- Cantine.
- Centres de loisirs des mercredis (matin ou journée)
- Mercredis sportifs (uniquement pour les enfants à partir de la grande section maternelle)

Lors de cette campagne, vous pourrez également souscrire à une alerte SMS afin d'être informé(e) des dates d'inscription aux activités proposées pendant les vacances scolaires.

ATTENTION, Les familles qui n'ont pas justifié d'une activité professionnelle pourront seulement accéder via le Portail Famille aux inscriptions à la cantine, au périport et aux mercredis sportifs.

Le Guichet Unique reste à vos côtés pour faciliter vos démarches

- *sur le portail famille [en cliquant ici](#)*
- *via le [formulaire de contact ici](#)*
- *par téléphone au [04 92 90 52 90](tel:0492905290)*
- *sur place RdC Immeuble Orange Bleu ,11 Bd Chancel, Antibes*



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes